ÉPREUVE D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

01

- Vous présenterez les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel.
- Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez l'analyse scientifique.
- Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.
-

Documents

Document 1 : Les principales routes de l'immigration clandestine

Thomas Loubière

www.liberation.fr (page consultée le 12 décembre 2014)

Document 2 : « Toujours plus de murs dans un monde « sans frontières »,

in « L'Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européennes », Migreurop, observatoire des frontières, 2ème édition 2012.

www.migreurop.org (page consultée le 6 janvier 2015)

Document 1 :

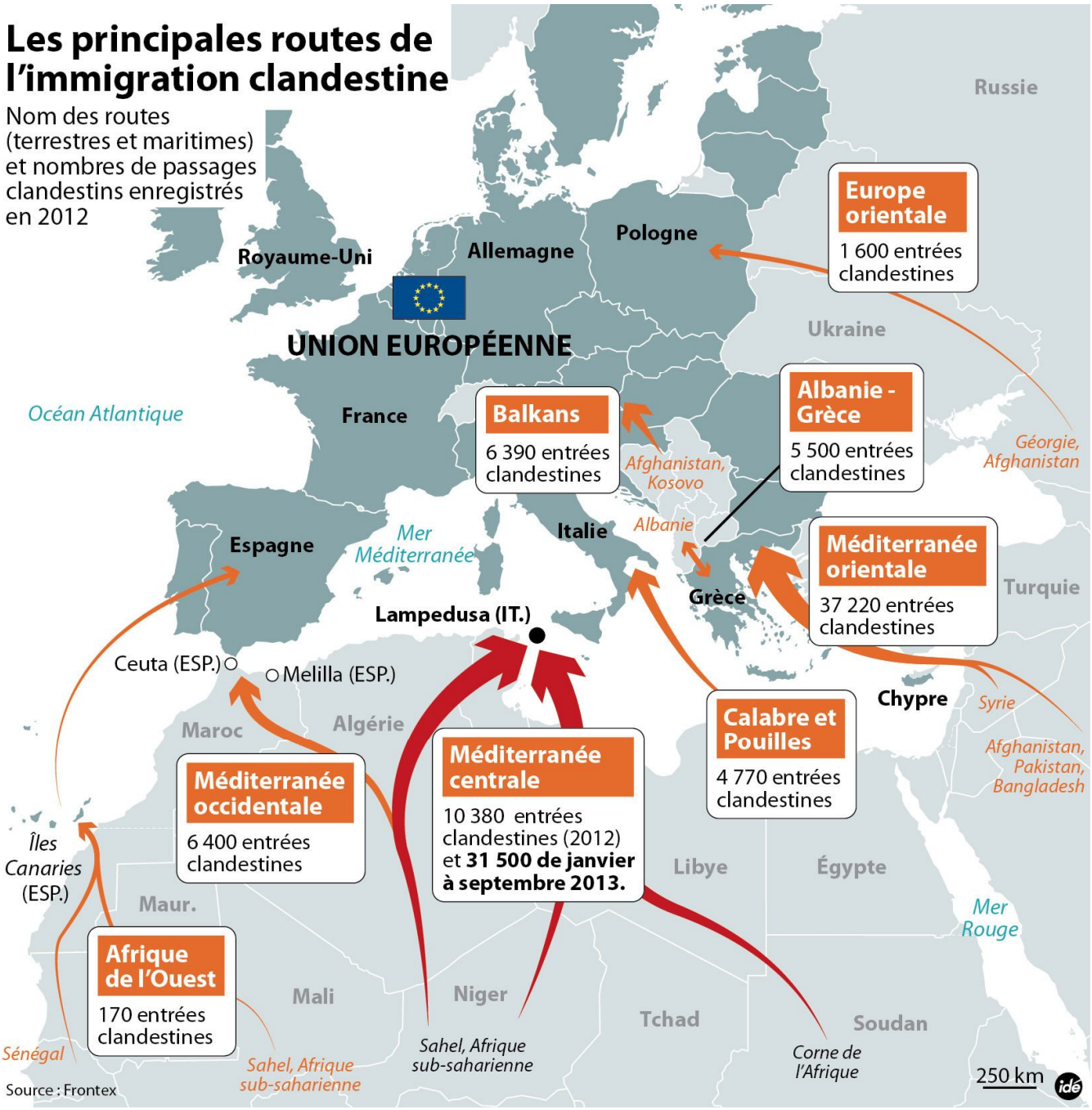
Les principales routes de l'immigration clandestine
Nom des routes (terrestres et maritimes) et nombres de passages clandestins enregistrés en 2012
Russie
Europe orientale
1 600 entrées clandestines
Pologne
Allemagne
Royaume-Uni
UNION EUROPÉENNE
Ukraine
Océan Atlantique
France
Balkans
6 390 entrées clandestines
Albanie - Grèce
5 500 entrées clandestines
Afghanistan, Kosovo
Géorgie, Afghanistan
Albanie
Espagne
Mer Méditerranée
Italie
Méditerranée orientale
37 220 entrées clandestines
Grèce
Turquie
Lampedusa (IT.)
Ceuta (ESP.)
Melilla (ESP.)
Chypre
Syrie
Maroc
Algérie
Calabre et Pouilles
4 770 entrées clandestines
Afghanistan, Pakistan, Bangladesh
Méditerranée centrale
10 380 entrées clandestines (2012) et 31 500 de janvier à septembre 2013.
Méditerranée occidentale
6 400 entrées clandestines
Îles Canaries (ESP.)
Libye
Égypte
Maur.
Mer Rouge
Afrique de l'Ouest
170 entrées clandestines
Mali
Niger
Tchad
Soudan
Sénégal
Sahel, Afrique sub-saharienne
Sahel, Afrique sub-saharienne
Corne de l'Afrique
Source : Frontex
250 km

Document 2 :

Toujours plus de murs dans un « monde sans frontières »

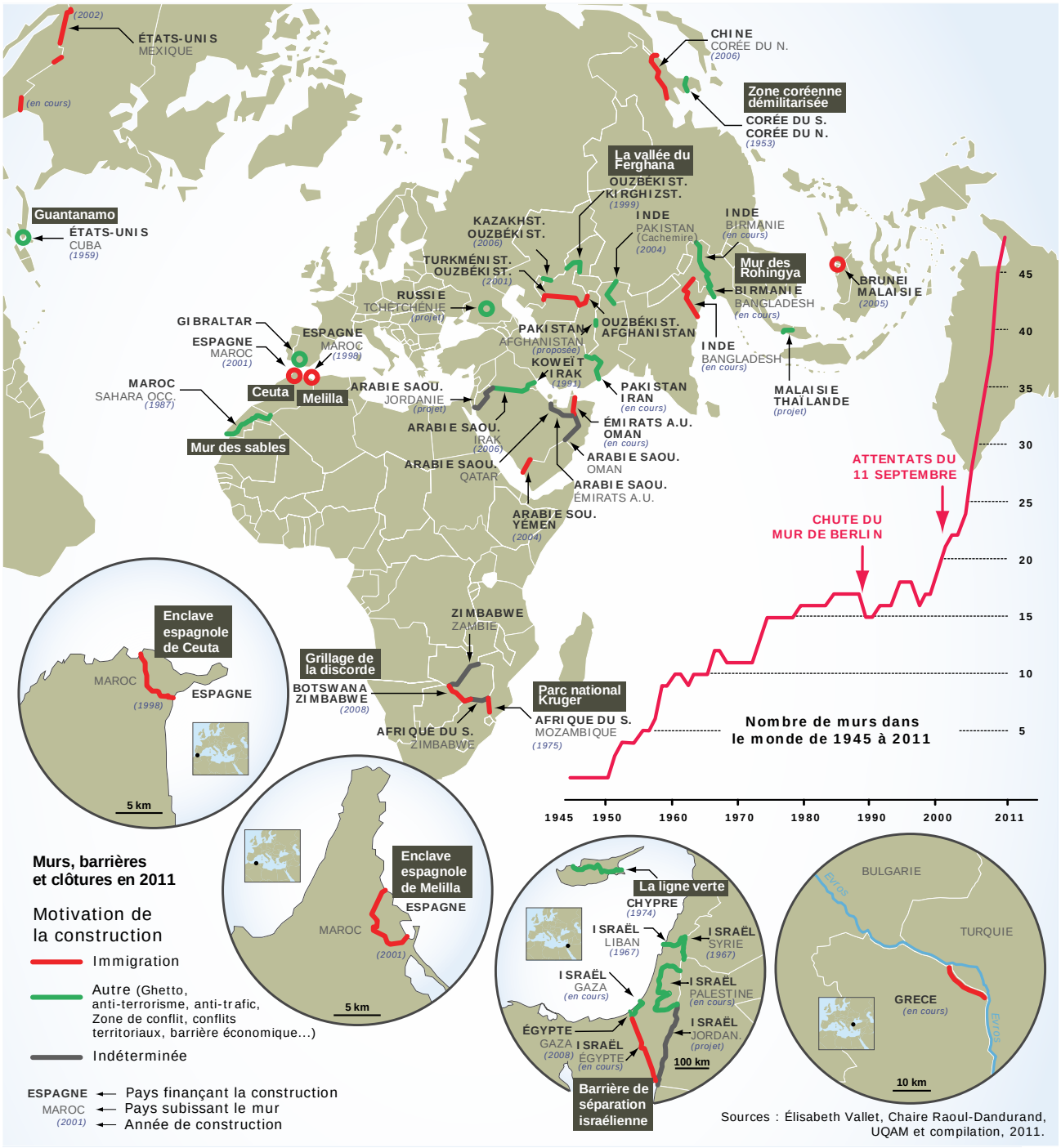

© Migreurop (2012) *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européenne* , Paris, Armand Colin, 144 p.
Carte réalisée par Nicolas Lambert.